

PARMAIN NOTRE VILLE #12

MAGAZINE D'INFORMATIONS

www.ville-parmain.fr - Suivez nous sur Facebook [villedeparmain](https://www.facebook.com/villedeparmain)

JUIN 2024





SOMMAIRE

#12

Autour du tapis vert

- Les points de l'ordre du jour des comptes rendus des séances :
- Séance du 29 février 2024
 - Séance du 4 avril 2024

p.2

Le mot du Maire

p.3

Taxes locales en 2024

p.4

Sécurité - Circulation

- Sécurisation du Belvédère, quai des Saules
- Circulation et transport collectif
- Tournage d'un film de cinéma à la police municipale
- Opération Tranquillité Vacances

p.5

Urbanisme - Habitat - Patrimoine

- Appel à projets maison du barrage
- Hôtel restaurant face à la gare
- Domaine Pissaro

p.6

Environnement

- La ville poursuit sa politique de l'arbre
- L'Ambroisie : un risque élevé d'allergie
- Pyrale du buis
- Taille des haies et biodiversité
- Tonte différenciée

p.7

Enfance - Scolaire

- Accueils de Loisirs
- Collège

p.9

Vie communale

- Panneau lumineux
- Parmain sous les étoiles
- Rencontres de quartier
- Cérémonie de citoyenneté
- Sentier des Poètes
- Centre Communal d'Action Sociale
- Plaque commémorative Port de Jouy - inauguration

p.13

Sport

- La Parminoise - course VTT

p.17

Retour sur images

- Parmain en fête
- Remise des récompenses aux CM2

p.18

Culturel

p.20

Du côté des associations

- AREJ
- Chœurs de la Vallée du Sausseron
- CPCLC
- Kun Lam Boxing

p.22

À propos de...

- Miss Quai des Brumes
- Du nouveau au C.C. les Arcades
- Écrivain
- Tarifs parking SNCF

p.23

Prochainement

p.25

État civil

p.26

Tribunes

p.27

AUTOUR DU TAPIS VERT

Les points de l'ordre du jour des séances :

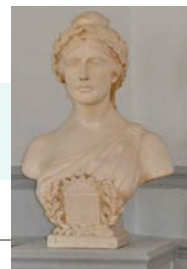
SÉANCE DU 29 FÉVRIER 2024

1. Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile de France, année 2022 (FSRIF)
2. Rapport sur les orientations budgétaires 2024
3. Fixation des règles d'amortissement comptable - Dérogation au principe de prorata temporis
4. Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature M57
5. Protocole d'accord entre la commune de Parmain et l'Association Syndicale Libre, Syndicat des Propriétaires du Parc de Parmain concernant le bien sis 7 bis rue Raymond Poincaré

SÉANCE DU 4 AVRIL 2024

1. Approbation du compte de gestion 2023
2. Vote du compte administratif 2023
3. Affectation des résultats 2023 au budget 2024
4. Vote des taux d'imposition 2024
5. Vote du budget primitif 2024
6. Vote des subventions 2024 aux associations
7. Frais de représentation du maire
8. Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France, année 2023 (F.S.R.I.F.)
9. Modification du tableau des effectifs
10. Révision du régime indemnitaire (RIFSEEP)

La liste des délibérations et procès-verbaux des conseils municipaux est consultable sur le site de la commune : <http://www.ville-parmain.fr>





Retrouvez-nous sur Facebook
Villedeparmain

MAGAZINE D'INFORMATIONS : JUN 2024

Directeur de la publication :

Loïc Taillanter

Rédacteur en chef :

François Kisling

Responsable de communication :

Sylviane Saumier

Toute correspondance à adresser :

Mairie de Parmain 95620

Commission

Information / Communication

Impression - Réalisation EFIC

Tél. : 03 44 59 31 81

www.agence-efic.fr

Sentier des Poètes



EDITO DU MAIRE

Chères Parminoises, Chers Parminois,

La fièvre qui gagne la France à l'approche des Jeux Olympiques constitue un dérivatif salutaire pour le moral. Elle ouvre une parenthèse qui nous éloigne momentanément des atrocités des conflits armés, d'un environnement politique de plus en plus cahotant et de la crise d'austérité promise - notamment aux collectivités territoriales - par le Ministre de l'Economie.

Malgré une inflation persistante, la forte hausse des dépenses dues à l'augmentation du prix de l'énergie et des mesures salariales

décidées par le gouvernement, nous avons décidé de ne pas augmenter la taxe foncière, épargnant ainsi le portefeuille déjà bien éprouvé des propriétaires Parminois.

Tenir cet engagement n'est pas une chose simple. C'est un effort constant de rigueur budgétaire et je veux saluer ici les services municipaux qui font en sorte, chaque jour, de mêler la gestion vigilante des deniers publics à leur action quotidienne de proximité. Tenir cet engagement demande chaque jour d'interroger les dépenses de fonctionnement, ce que nous faisons pour assurer une saine gestion budgétaire de la Commune ; c'est-à-dire une saine gestion de l'argent de tous les Parminois. Malgré la hausse des prix, nous y parvenons sans renier, ni rogner la qualité du service public.

En dépit d'un environnement complexe, Parmain aborde l'avenir avec optimisme. À cet égard, j'ai vraiment apprécié l'engouement des nombreux jeunes majeurs Parminois à venir récupérer leurs cartes d'électeurs lors de la cérémonie citoyenne du 23 mai. Un moment solennel, destiné à les éclairer symboliquement dans leur nouvel engagement de citoyen.

Par ailleurs, l'inauguration le 1^{er} juin du Sentier des Poètes, situé Quai des Saules, est le symbole de notre engagement pour renforcer l'attractivité touristique de notre Commune, tout en encourageant des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement et en favorisant la pratique d'activités physiques de plein air. Ce sentier matérialise l'esprit bucolique et apaisant qui a su inspirer Van Gogh, Claude Monet et tant d'autres. Il concrétise aussi un esprit de liberté et de bien-être.

Toujours dans le cadre de la réappropriation des Berges de l'Oise, nous avons acquis récemment une parcelle de 3 000 m² autour de l'ancienne maison du barrage de Parmain située au Pré du Lay. Nous avons consécutivement lancé un "Appel à projets" pour l'exploitation de ce patrimoine foncier afin de le voir revivre. Cet appel à projets s'adresse à tous les acteurs intéressés y compris Parminois pour créer un lieu d'accueil, d'échange, d'animation et de création.

Après la magnifique manifestation du 15 juin, dédiée aux 80 ans du Débarquement et la fête de la Musique le 21 juin, cet été sera marqué par plusieurs rendez-vous :

- le vendredi 28 juin à 18h au stade Jacques Hunaut pour un concours de pétanque ;
- le dimanche 14 juillet à midi sur le Quai des Saules pour « Le Pique-nique à Parminois », un moment gourmand de partage et de convivialité ;
- le samedi 24 août à 21h au stade Jacques Hunaut, pour notre séance de cinéma en plein air, comme lors des deux années passées.

Nous avons encore de belles choses à vivre ensemble.

Bonnes vacances à toutes et à tous. Avec mon fidèle dévouement.

Votre maire,
Loïc Taillanter

TAXES LOCALES EN 2024

CONSEIL MUNICIPAL DE PARMAIN – 04/04/2024

Les taux votés au titre de 2024 pour la commune sont identiques à ceux de 2023

	2023	2024
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	37,18 %	37,18 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	60,74 %	60,74 %
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires	21,77 %	21,77 %

CONSEIL COMMUNAUTAIRE CCVO3F – 05/04/2024

Les taux votés au titre de 2024 pour la Communauté de communes sont identiques à ceux de 2023

	2023	2024
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	2,30 %	2,30 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	9,70 %	9,70 %
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires	/	1,65 %
Cotisation Foncière des Entreprises	29,59 %	29,59 %

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ne peut augmenter plus ou diminuer moins que le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Sauf s'ils sont exonérés de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, les contribuables qui possèdent un logement pour leurs séjours de courte durée continueront à s'acquitter de cet impôt. Mais les communes ne peuvent augmenter la taxe d'habitation sur ces résidences secondaires que si elle augmente dans la même proportion que la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le taux de CFE ne peut, par rapport à l'année précédente, être augmenté dans une proportion supérieure à l'augmentation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties ou, si elle est moins élevée, à celle du taux moyen des taxes foncières, pondérées par l'importance relative des bases de ces deux taxes pour l'année d'imposition. Par parallélisme des formes, la même règle s'imposera en cas de baisse de ces taux.

Taxe de Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI)

Pour financer la GEMAPI, la CCVO3F perçoit une taxe dédiée dont le montant ne peut excéder 40 euros par personne et par an sur la base de la population dite « dotation globale de fonctionnement » (DGF) qui n'est pas une population recensée mais un nombre exprimé en habitant.

La compétence GEMAPI est répartie entre le Syndicat Mixte des Berges de l'Oise (SMBO), le Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains (SIARE), le syndicat intercommunal de la Vallée du Ru de Presles (SIRP) et l'Entente Oise-Aisne.

	2023	2024
TOTAL	513 774,00 €	519 177,23 €
Population DGF	39 713	39 517
Euros par Habitant	12,93 €	13,14 €

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

La TEOM doit être proportionnée aux charges qu'elle a pour objet de couvrir et les taux sont votés en fonction des évaluations transmises par TRI OR. La taxe est donc in fine calculée par rapport à la consommation de chaque ville selon les tonnages de collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables du litrage et du nombre de bornes de tri, de collecte et de traitement des encombrants, de l'utilisation des déchetteries par les habitants.

	2023	2024
Evolution du taux de TEOM appliqué à Parmain	8,52 %	8,93 %

Les pouvoirs publics ont de plus en plus recours à l'IA afin d'identifier les piscines non déclarées. Selon le bureau de la sous-direction des missions foncières et de la fiscalité du patrimoine (DGFiP), en 2023, près de 140 000 bassins ont été repérés en utilisant cette technologie. La non-déclaration des piscines représente un préjudice important pour les collectivités locales. En effet, la taxe foncière provenant des piscines non déclarées est un apport significatif pour les budgets locaux : leur construction est soumise à la taxe d'aménagement, d'une part, et augmente la valeur locative cadastrale (loyer théorique), d'autre part. La piscine est considérée comme une dépendance impactant la valeur locative dès lors qu'elle constitue une véritable construction, c'est-à-dire qu'elle soit fixée au sol et qu'il ne soit pas possible de la déplacer sans la démolir. Parmain n'échappe pas à cette règle.

SÉCURISATION DU BELVÉDÈRE, QUAI DES SAULES

À la suite de l'aménagement du Belvédère et de la création du Sentier des Poètes, le site a été placé sous vidéo protection. Une caméra, grand angle, dotée d'un détecteur de mouvement a été posée.

La police municipale peut visionner les images par liaison Wi Fi sur le téléphone portable du service.

Rappelons que la table et le banc avaient été tagués récemment, d'où la nécessité de sécuriser l'endroit.

Deux panneaux signalétiques « site sous vidéoprotection » ont été installés.

Par ailleurs, une seconde caméra de ce type a été acquise. Elle sera installée dans les bois et chemins communaux (lutte contre les dépôts sauvages).



CIRCULATION ET TRANSPORT COLLECTIF

Après de longues discussions engagées dès 2022 avec IDF Mobilités pour assurer une desserte du quartier de Jouy-le-Comte, une nouvelle connexion de ligne entre Champagne-sur-Oise et Parmain, avec l'opérateur Keolis (filiale de la SNCF) a été mise en service.

Il s'agit de la ligne 1303, reliant la gare de Persan/Beaumont à la gare de L'Isle-Adam Parmain, avec notamment deux arrêts à l'église Saint-Denis et à l'impasse du Verger, rue Raymond Poincaré.

Cette ligne fonctionne du lundi au samedi, avec un bus de taille réduite.

De plus, pour faciliter le stationnement des bus des 2 lignes 9507 et 1303 (parfois 3 à 4 bus sont en régulation à la gare de L'Isle-Adam / Parmain), l'arrêt minute pour les particuliers a été déplacé et jouxtera désormais la place du taxi.

Les 2 places ainsi libérées serviront au stationnement des bus.

Enfin, à l'initiative d'IDF Mobilités, le TAD (Transport À la Demande) va être développé

dans les tous prochains mois, au niveau régional. Les Parminois pourront alors, sur appel, bénéficier de ce moyen de transport.

Côte sécurité, les abords de la gare sont maintenant placés sous vidéoprotection.

En effet le maire a décidé d'acquérir une nouvelle caméra placée sur le bâtiment de la police municipale.

Elle permettra de visionner le site de la gare et le parking public.



TOURNAGE D'UN FILM DE CINÉMA À LA POLICE MUNICIPALE

La société « UGC / Les Films du 24 » produit un film de fiction « Doux Jésus », réalisé par Frédéric Quiring, avec au casting Marilou Berry, François Berléand et Isabelle Nanty.

À la recherche de décors, le réalisateur a choisi le bâtiment de la police municipale, ex-bureau de poste.

Le tournage s'est déroulé les 3 et 12 juin dans deux décors distincts : une brigade de gendarmerie et une poste.

D'autres lieux de tournage ont été choisis à L'Isle-Adam sur l'un des ponts de l'Oise et à Valmondois.

La sortie sur les écrans est prévue courant 2025.



L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)



Alors que la période estivale s'ouvre, synonyme de vacances, il est conseillé aux Parminois de signaler les dates d'absence de leurs résidences, en remplissant un formulaire « Opération Tranquillité Vacances » qu'on trouve à la police municipale ou à la brigade de gendarmerie de L'Isle-Adam ou sur le site web Service-public.fr. Il faut se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Ainsi, la police municipale ou les gendarmes pourront effectuer quotidiennement un passage aux domiciles indiqués, repérant la moindre « anomalie » et prévenant si nécessaire le propriétaire ou la personne mentionnée sur le formulaire. L'Opération Tranquillité Vacances concerne tous les départements français. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires.

Alain Prissette
Adjoint chargé de la sécurité, police municipale et circulation



URBANISME - HABITAT - PATRIMOINE

MAISON DU BARRAGE : APPEL À PROJETS EN LIGNE

La Ville de Parmain est propriétaire depuis le 18 avril 2024 de la parcelle AB 228 d'une superficie de 3147 m² située en zone PPRI. Maison dite la « maison du barrage ».

L'ambition de la ville est d'accueillir une offre axée sur l'authenticité, le rapport humain et les hommes qui font vivre le territoire, des activités ludiques et attractives, permettant de transmettre notre histoire et nos savoirs et une offre en rapport avec la nature, attentive à la protection de l'environnement.



Le projet proposé dans le cadre du présent appel aura vocation à s'inscrire dans l'esprit des valeurs attachées au développement global de la ville et devra **cohabiter avec l'environnement résidentiel existant**.

Les objectifs du projet :

- Animer le futur aménagement des berges de l'Oise,
- Apporter de nouveaux services et loisirs à la population locale.
- Renforcer l'attractivité et la notoriété de Parmain.
- Favoriser le développement économique du territoire tout en préservant la quiétude du lieu.
- Assurer l'entretien du patrimoine

Vous trouverez le cahier des charges complet en pièce jointe (Documents utiles).

Visites uniquement sur rendez-vous

courriel : maisondubarrage@ville-parmain.fr

HÔTEL RESTAURANT FACE À LA GARE : LE RENOUVEAU



Prochainement au centre-ville ouverture d'un appart'hôtel composé de 10 chambres allant de 16 à 26 m² avec cuisine indépendante, agrémenté d'un bar et d'un restaurant.

Situé à face à la gare, l'ouverture est prévue courant juillet pour la partie hôtel et courant septembre pour la partie restaurant.

DOMAINE PISSARO



Les travaux de la résidence, située rue du Val d'Oise, se poursuivent encore quelques mois. La livraison des maisons en accession est prévue courant 4^{ème} trimestre, quant au collectif il faudra attendre la fin de l'année.

Nadine Calves
Adjointe chargée de l'urbanisme, du patrimoine et de l'habitat

LA VILLE POURSUIT SA POLITIQUE DE L'ARBRE



Le remplacement du fleurissement annuel par des plantes vivaces et moins gourmandes en eau (renouvelées à la marge) sur les parterres du domaine public permet désormais en 2024 d'accélérer le programme de plantation d'arbres.

En complément des 7 arbres plantés l'an passé place de l'Europe, ce printemps a vu la plantation de deux groupes de trois nouveaux arbres le long de la voie verte (au niveau des rues Blanchet et Wilson) avec installation de bancs. Concernant l'allée des Peupliers, une première tranche de plantations de 22 arbres est intervenue en mai au niveau de la rue de la Sablière vers l'arrêt de bus. Les arbres choisis sont éloignés de la voie ferrée ce qui évite tout sujet de sécurité et de régularité d'exploitation avec la SNCF. En outre, leur système racinaire vertical n'endommagera ni l'enrobé ni les bordures et leur hauteur limitée entre 10 et 15 mètres les rendra moins sensibles aux coups de vent violents.



Une deuxième tranche de plantations est prévue cet automne dans la partie restante jusqu'au niveau de la rue Paul Ferry. Au vu des résultats et des restes de budget une troisième tranche pourrait être prévue début 2025 pour la partie située derrière le centre commercial Les Arcades. En 2025, les arbres pourront être complétés par des arbustes à fleurs (type oranger du Mexique) et de plantes herbacées non invasives. Depuis la plantation de six arbres dans la cour de l'école Maurice Genevoix, c'est une soixantaine d'arbres qui aura été plantée d'ici fin 2024 dans la partie sud de notre ville.

L'AMBROISIE : UN RISQUE ÉLEVÉ D'ALLERGIE

Par arrêté préfectoral n°2022-106, il est demandé à chacun de détruire l'ambroisie et de la signaler. L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen, fortement allergisant d'août à septembre en particulier, constitue un risque important et réel pour la santé publique. La présence de l'espèce ambroisie à feuilles d'armoïse a été constatée sur le territoire du département du Val-d'Oise.

La lutte contre l'ambroisie consiste à interrompre son cycle de développement dès le printemps ou le tout début d'été, avant la floraison, pour empêcher la plante de produire du pollen et limiter les allergies mais aussi pour l'empêcher de produire des semences et limiter l'invasion :

- Sur ma propriété : je l'arrache et laisse sur place.
- Hors de ma propriété : je signale la zone infestée.
- Hors de ma propriété, sur un terrain public ouvert au public : s'il y a seulement quelques plants et que je ne suis pas sensible au pollen, je l'arrache, laisse sur place et signale la zone.

Les gants de jardinage sont nécessaires en cas d'arrachage et après le 15 juillet, arracher la plante dans un contenant étanche pour vous protéger des pollens et contenir la dissémination des graines. Par précaution, les personnes allergiques et notamment les personnes très sensibles au pollen doivent s'abstenir de tout contact avec la plante, même non fleurie.

Signalez la présence d'ambrosies sur : www.signalement-ambroisie.fr



PYRALE DU BUIS



La haie de buis qui ceint les pelouses devant la mairie est chaque année un peu plus atteinte et détériorée par la pyrale du buis. Pour ne pas en subir l'effet, il est nécessaire d'intervenir à différentes périodes au cours de l'année pour combattre l'insecte sous toutes ses formes (larve, chenille, papillon). Si éradiquer la pyrale quelle que soit sa forme est envisageable, une réattaque venant des espaces voisins est fortement probable. Lutter efficacement implique donc une mobilisation collective – difficile à mettre en œuvre au niveau du secteur - pour obtenir des résultats satisfaisants sur la durée.

La Pyrale du buis est une espèce de papillon originaire d'Extrême-Orient. Introduite accidentellement en Europe dans les années 2000 via des végétaux importés d'Asie, elle y est rapidement devenue envahissante. En France, on estime que l'invasion a débuté en 2005 au moins. En une décennie, elle a conquis l'intégralité du pays. Les chenilles se nourrissent exclusivement de buis, dont elles

consomment les feuilles et l'écorce. Elles ont plus précisément été observées en Europe sur le Buis commun, le Buis à feuilles rondes, ainsi que sur le Buis de Colchide.

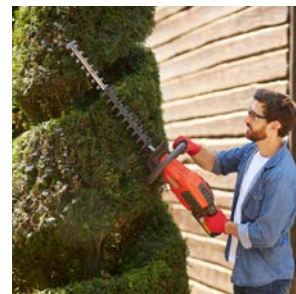
En l'absence de prédateurs, les chenilles peuvent provoquer des dégâts très importants pouvant aller jusqu'à la défoliation totale de leurs plantes-hôtes en tissant des toiles autour des plants infestés. La prolifération est rapide grâce notamment à plusieurs cycles annuels, au printemps d'abord, avec une seconde émergence en juin ou en juillet, puis une troisième en septembre ; l'absence de prédateurs naturels et les moyens de lutte limités font qu'il est très difficile de s'en débarrasser une fois l'insecte implanté.

La mise en œuvre des moyens de lutte (pose de filets protecteurs, pièges à phéromone, traitement biologique à l'efficacité conditionnée par l'absence de précipitations) est particulièrement inadaptée pour des végétaux situés sur le domaine public et difficilement compatible avec le rythme de travail des équipes chargées de l'entretien des espaces verts de la ville.

Moyens dont la mise en œuvre devrait, de surcroît, être renouvelée plusieurs fois chaque année. La haie actuelle va donc être prochainement arrachée et remplacée dès l'automne par une haie d'arbustes qui, d'une part ne craint pas la pyrale du buis et, d'autre part, permettra à terme de retrouver une apparence assez semblable à ce que nous avons connu avant les attaques de la pyrale.

TAILLE DES HAIES ET BIODIVERSITÉ

En ville, l'évolution en toute sécurité des usagers sur le domaine public prime. Toute végétation présentant un obstacle à la circulation, tel que le débordement des haies ou la présence de branches basses sur les allées et trottoirs, doit donc être taillée par les occupants des parcelles privées.



Avant une absence prolongée, il est prudent d'adapter la taille afin d'éviter que la repousse devienne dans la durée une gêne sur le domaine public. Dès lors que les règles protégeant le voisinage du bruit sont respectées, les particuliers, les professionnels ou les collectivités peuvent tailler les haies à tout moment de l'année.

Néanmoins, les haies constituent un lieu de vie important pour la biodiversité et essentiel pour les oiseaux qui peuvent y nicher. La période de nidification, cruciale pour leur cycle de vie, commençant à la mi-mars, l'Office français de la biodiversité (OFB) déconseille de tailler entre le 15 mars et le 31 juillet. Face à la nécessité d'intervenir entre ces dates, une taille circonspecte s'impose.

Pour les agriculteurs, en revanche, tailler des haies de parcelles agricoles est formellement interdit du 16 mars au 15 août, sauf pour des raisons de sécurité imposées par une autorité extérieure. La police de l'environnement (agents de la DDT et de l'OFB) est en charge de la constatation des infractions.

TONTE DIFFÉRENCIÉE



Afin de favoriser la biodiversité, la ville a encore demandé cette année à ses prestataires de reconduire le principe de la tonte différenciée sur les espaces verts de la ville les plus étendus.

*Antoine Santero,
Adjoint chargé de l'environnement*

ACCUEILS DE LOISIRS



Accueil de Loisirs élémentaire

Rencontre avec la maison de retraite EMIS (anciennement ORPEA) de Parmain

Dans le cadre de notre partenariat intergénérationnel, les enfants de Parmain ont été conviés à la maison de retraite. Mélanie (animatrice EMIS) ainsi que les résidents, nous ont proposé de participer à un concours de peinture intergénérationnel organisé par « Retraite Plus ». Les enfants et les résidents ont mis en couleur (aquarelle) deux tableaux sur le thème : « la mer » et « les mères ». Le résultat du concours sera dévoilé au mois de juin.

Malgré un peu de timidité, les enfants ont naturellement bien interagi avec les aînés. Les enfants participent aux ateliers intergénérationnels avec bienveillance. L'activité s'est terminée avec un goûter offert par la maison de retraite.

Rencontre avec l'Institut médico-éducatif L'Espoir (IME)

Le 24 avril, nous sommes allés à l'IME de L'Isle-Adam. Les enfants de Parmain, volontaires, ont participé à un atelier pâtisserie (petits sablés). Ce fut un moment de partage et d'entraide.

Vacances de printemps

1^{ère} semaine

Cette semaine a été placée sous le signe du sport pour 16 enfants. Un animateur a initié une semaine sportive en partenariat avec la piscine de L'Isle-Adam. Tous les matins les enfants ont pu découvrir différents sports aquatiques (water-polo, natation synchronisée, palmes, plongeon).



2^{ème} semaine

Les enfants de l'accueil de Loisirs Maurice Genevoix ont eu la possibilité de « créer » leur journée avec leur choix d'activités : stage de découverte de Muay thai ou jeux collectifs ou activités manuelles. Les enfants ont eu l'occasion d'aller à la bibliothèque et la ludothèque. Mercredi 17 avril, une rencontre inter centres avec les enfants de L'Isle-Adam a été organisée à Parmain. Les enfants de L'Isle-Adam et de Parmain ont fait équipe ensemble.



Nous avons également créé un espace potager afin d'y cultiver des fraisières, des framboisiers, des plantes aromatiques et des fleurs que les enfants sont allés chercher aux Serres de Butry-sur-Oise.

Au cours de ces deux semaines, ils ont préparé de petites cagettes afin de pouvoir récolter les fruits quand cela sera possible.

Des étiquettes et des décorations ont également été réalisées afin de donner un peu de couleur à ce petit potager.

Chaque mercredi soir et sur le temps du midi (avec les élémentaires de l'école Marie Marvingt), les enfants entretiennent les plantations.

Ils retournent la terre, enlèvent les mauvaises herbes et arrosent régulièrement.

C'est un projet qui plait et où l'on peut voir l'investissement de chacun sur le long terme.

LES PROGRAMMES D'ÉTÉ SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA VILLE.

POUR RAPPEL, LES ACCUEILS DE LOISIRS SONT OUVERTS TOUT L'ÉTÉ SAUF LE 16 AOÛT.

Accueil de Loisirs pour les petits

Au cours des vacances d'avril, les enfants ont réalisé des activités manuelles sur le thème des fruits et légumes, des petits insectes et de la nature en général. Des décorations ont été accrochées dans les locaux et dans le parc de la Maison à Rêver.

L'équipe des accueils de Loisirs

ATTENTION : NE PAS NOURRIR NOS POULES

Les enfants sont ravis de voir chaque jour nos 5 poules et de découvrir les œufs.

Nous rappelons aux parents qu'il ne faut absolument pas donner à manger aux poules, les conséquences sont graves. Leur nourriture est surveillée !



COLLÈGE



GRAND PRIX DES COLLÈGES ET LYCÉES « COURSE EN COURS » 2024



Mardi 14 Mai, ce ne sont pas moins de vingt équipes en compétition à l'IUT de Mantes en Yvelines pour la finale académique du concours "Course en cours".

Les différentes équipes de 4 à 6 élèves sont venues présenter leur véhicule électrique du futur en taille réduite et s'affronter lors de diverses épreuves.

Parmi celles-ci, il y a une soutenance orale devant un jury pour présenter le projet sur lequel ils planchent depuis le mois de septembre. Arrive ensuite un tournoi sous forme de courses à élimination directe. De plus, il était nécessaire de passer une épreuve dite d'arrêt au stand où l'objectif est de programmer la voiture pour qu'elle s'arrête le plus proche possible d'une figurine placée sur la piste, sans la toucher.

Il faut bien entendu respecter l'ensemble du cahier des charges et la conformité des pièces utilisées.

Le collège Les Coutures était représenté cette année par l'équipe « Les OuiOuiliens » composée de 6 élèves de 3^{ème} (Imane, Alix, Fleur, Timéo, Owen, Joey) accompagnée par leur professeur de Technologie.

Cette équipe a brillamment représenté le collège en remportant le premier prix « Numérique et programmation ». À n'en pas douter, ils sortiront grands de cette formidable expérience.

À l'année prochaine...

M. Lefèvre
Professeur de Technologie

DÉFI MOOV'IDF, ÇA BOUGE À PARMAIN !



La classe de 6ème B avec élodie et Laurent, gérants de Déclic'cyclo

Organisé dans le cadre de 'Mai à vélo' qui rassemble depuis 4 ans toutes les initiatives cyclables organisées partout en France, le collège Les Coutures de Parmain à l'initiative de Philippe Rihet professeur de physique-chimie participe à la seconde édition du Défi Moov'Idf (Ile-de-France).



Du 13 au 17 mai tous les élèves, les enseignants et les parents, sont invités à privilégier la marche, le vélo ou les transports en commun pour se rendre au collège et relever ce défi !

On a dit vélo ?

C'est donc à cette occasion que Déclic'cyclo, l'atelier boutique de cycles de Parmain a bien répondu présent pour proposer les lundis 13 et 27 mai les réparations essentielles sur les vélos des classes de 6ème et de 5ème.

Atelier participatif et actif !

L'occasion de rappeler les équipements obligatoires, la bonne position et les quelques règles pour bien entretenir son vélo.

Au total 119 établissements, maternelles, élémentaires, collèges et lycées de l'Ile-de-France sont inscrits pour relever ce challenge francilien de l'écomobilité scolaire. Rendez-vous le 27 juin pour connaître les trois heureux lauréats, de l'établissement scolaire le plus écomobile, de celui avec la meilleure progression et du coup de cœur du jury.

Même si l'essentiel est bien de participer !

Elodie Corouge
www.declic-cyclo.fr

L'ULTIMATE FRISBEE

L'AS Ultimate de Parmain termine sa saison sur une très belle cinquième place au championnat académique qui s'est déroulé à La Celle Saint Cloud le 22 mars dernier.

C'est l'occasion pour nous de présenter ce sport et les temps forts qui ponctuent chaque saison.

L'Ultimate Frisbee qu'est-ce que c'est ?

L'Ultimate Frisbee est un sport collectif se pratiquant sur herbe, sur sable ou en salle.

Il est mixte, sans contact et auto arbitré. Le but du jeu est de faire progresser un disque uniquement en passe jusqu'à pouvoir l'attraper dans l'en-but adverse.



Une saison à l'AS Ultimate de Parmain, comment ça se passe ?

L'AS Ultimate de Parmain accueille les collégiens volontaires, filles et garçons, toute l'année sur un créneau fixe. Elle propose dès octobre, une rencontre avec les autres collégiens du département. Cette première journée permet de tisser des relations entre jeunes autant que de prendre la mesure de l'intensité que parviennent à atteindre les plus experts du département, qui compte deux collèges champions de France UNSS.

Puis chaque année en décembre, nos joueurs peuvent vivre une expérience originale, à savoir pratiquer le frisbee avec les professeurs dans le noir et en musique : le Frisbee Fluo !

À partir de janvier commencent les compétitions.

Cette année, nos jeunes ont gravi les échelons un à un, pour terminer cinquième de l'académie, dans leur catégorie, ce qui représente le meilleur résultat atteint par l'AS. Bravo à eux.

Enfin, l'année se termine par une traditionnelle rencontre entre les parents des licenciés, les professeurs, les licenciés et les anciens licenciés !

Nous attendons les élèves de Parmain nombreux l'an prochain pour découvrir ce sport original et vivre ces moments sportifs et conviviaux.

Plus d'informations sur le site :

<https://clg-coutures-parmain.ac-versailles.fr>

Contact : asultimate.parmain@gmail.com

Stéphane Bignon
Professeur de sport

VOYAGE EN ANGLETERRE — 4^{ÈME}

Les élèves de deux classes de 4^{ème} du collège Les Coutures à Parmain ont eu la chance de pouvoir participer à un voyage d'une semaine en Angleterre.

Ils ont découvert Canterbury, Oxford et ses célèbres universités, Londres et le théâtre de Shakespeare, Bath et ses thermes et le château de Windsor du roi Charles III.

Ils ont canoté sur les cours d'eau et goûté à un « cream tea » typique dans un salon de thé.

Les élèves étaient ravis et les familles qui les ont reçus également. L'accueil a été particulièrement chaleureux cette année et nous n'avons eu que des éloges au sujet de nos élèves.

Nous avons fait un voyage sans portable pour ce séjour et nous avons constaté que l'écoute et les échanges entre élèves étaient meilleurs et plus riches.

*Mme Daigne,
Professeure d'anglais*



VOYAGE EN ANGLETERRE — 3^{ÈME}



Durant la semaine du 13 au 17 mai, les élèves de 3^{ème} A et de 3^{ème} C sont partis en voyage à Birmingham et nous avons voulu partager avec vous cette expérience :

Ces élèves sont donc partis dans le but de découvrir la culture anglaise tout en améliorant leur anglais. En Angleterre, après de multiples péripéties et ayant raté la première visite, les élèves ont pu rencontrer leur famille dont l'accueil fut meilleur que les attentes. Durant ce séjour nous avons pu visiter différents lieux et monuments tels que Stratford-Upon-Avon et la maison de Shakespeare, Oxford et ses universités et pour finir, le Black Country Museum et Hampton Court. De nombreux moments de liberté ont été proposés durant ce voyage, nous laissant l'opportunité de visiter les villes en profondeur, de découvrir leur culture et d'acheter différents souvenirs.

Chaque jour nous nous retrouvions au meeting point à des horaires variables pour partir en car, visiter différents lieux comme Stratford-Upon-Avon où nous avons pu prendre un cream tea et visiter la ville natale de Shakespeare, en fin de journée durant notre temps libre, nous avons eu l'occasion d'interviewer quelques passants sur des sujets les concernant comme : la Famille Royale, les uniformes scolaires ...

Ce voyage, très plaisant, que le collège nous a proposé a été très bénéfique sur le plan éducatif et linguistique. Nous y retournerons, c'est sûr !

*Younes Moumi, Léa Rachedi, Constantin Derbin,
Élèves de la 3^{ème} A.*



PANNEAU LUMINEUX

Désormais, la municipalité dispose de deux écrans d'affichage numérique.

Ce nouveau support de communication installé devant la gare de Parmain, vient s'ajouter à celui déjà en place, rue du Général de Gaulle, près du Centre commercial Les Arcades.

Ces panneaux ont pour but de promouvoir **l'actualité municipale et associative** mais aussi d'afficher les messages d'intérêt public.

Comme pour l'éclairage de la ville, ces deux panneaux sont éteints la nuit de 0h50 à 4h15.

*François Kisling
Adjoint à la communication*

PARMAIN SOUS LES ÉTOILES

Nous tenons à remercier chaleureusement la commune de Parmain, M. le maire, M. Kisling adjoint à la communication à l'origine de cet événement et Mme Desry adjointe à la Culture pour sa collaboration, ainsi que le personnel des services techniques qui a mis tout en œuvre pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions.

Cette deuxième édition s'est parfaitement déroulée, avec un ciel légèrement voilé, mais qui nous a tout de même permis de montrer un soleil en plein pic d'activité et un sublime croissant de lune. Nos visiteurs en ont été émerveillés.

Les enfants étaient aux anges et nous ont étonnés lors de la conférence astro-junior. Ces jeunes bambins en savent beaucoup plus que l'on pourrait le croire... une future génération d'astrophysiciens ?

Nous remercions également Sébastien Carassou pour sa présence et sa passionnante conférence. C'est toujours un réel plaisir de l'écouter.

Tous nos visiteurs, petits et grands ont été ravis de ces bons moments passés entre ciel, soleil et étoiles, lors de cette belle journée miraculeusement estivale !

Bon ciel à toutes et à tous et à l'année prochaine...

Toute l'équipe du club Albiréo95.



RENCONTRES DE QUARTIER, 3 ANS DÉJÀ ...



Arcades



Val d'Oise



Jouy-le-Comte



Centre / Port de Jouy



La Naze

La première rencontre s'est déroulée le 6 février 2021, rue Paul Ferry et était réservée aux habitants du quartier « Arcades », la ville ayant été découpée en 5 zones : La Naze, Arcades, Centre/Port de Jouy, Jouy-le-Comte et Val d'Oise.

Avant ces rencontres les habitants concernés reçoivent une lettre d'invitation ...

Le processus se déroule quartier par quartier, suivant un calendrier préétabli. (Voir la rubrique agenda sur le site de la ville) ...

Ces rencontres permettent aux habitants de rencontrer M. le maire et les élus présents, de partager leurs préoccupations, de poser des questions, de suggérer ou de proposer des nouvelles idées.

Rendez-vous est pris le 23 novembre avec les habitants du quartier de Jouy-le-Comte, ce sera la quinzième rencontre.

*François Kisling
Adjoint à la communication*

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ - JEUDI 23 MAI



Avoir une carte d'électeur marque un cap important de l'existence mais l'utiliser en déposant son bulletin dans l'urne est encore plus important !

Voter est un droit certes, mais un droit fragile, résultant de plusieurs siècles de lutte. En recevant leurs cartes d'électeurs des mains de M. le maire nos jeunes deviennent des citoyens à part entière nantis de ce droit.

Un droit assorti d'un devoir envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour que nous puissions vivre aujourd'hui dans une démocratie résumée par ces trois mots "Liberté, Égalité, Fraternité".

Négliger son devoir d'électeur par l'abstention c'est laisser les autres choisir à votre place.

Chacun doit être conscient qu'une démocratie reste vivante tant que des femmes et des hommes s'investissent...



INAUGURATION DU SENTIER DES POÈTES QUAI DES SAULES



M. Poniatowski, M. Touboul, Mme Duret, M. le maire

Samedi 1^{er} juin, inauguration par M. le maire du Sentier des Poètes, projet porté par Evelyne Duret, conseillère municipale déléguée au tourisme.

Cet aménagement, qui s'inscrit dans le cadre des déplacements et de la mobilité douce du Plan Local d'Urbanisme, est une mise en valeur des circuits de promenade permettant aux Parminois de se réapproprier la rivière et les berges de l'Oise.

Cette inauguration a bénéficié de la visite amicale de Sébastien Poniatowski, président de la CCVO3F qui a soutenu le projet via le « fonds de concours Berges de l'Oise » de notre Communauté de Communes, de Morgan Touboul président du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise pour la participation technique et financière du SMBO.

Félicitations aux équipes municipales qui ont accompli un travail remarquable. Précisons notamment que la conception, la fabrication et l'installation des arches ont été réalisées par les agents de notre ville dont les talents sont décidément multiples



Poème " Les péniches ", par Nina Thélème, une Parminoise :

*"Lentement les péniches cheminent
Le long des berges calmes
Et leur rythme indolent
Épouse les méandres de nos rêves secrets"*

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

PROTECTION CIVILE GESTES QUI SAUVENT



Le 13 mars s'est tenue une session menée par la Protection Civile sur les gestes qui sauvent.

11 seniors et 6 jeunes du Club ados étaient présents.

Cette session a été appréciée.

Les enfants très curieux ont manifesté leur intérêt et leur envie de devenir cadet de la Protection Civile.

Les seniors ont remercié le CCAS pour cette organisation.

Cette animation, terminée à 17h a été suivie d'une collation.

*Renée Bou-Anich,
Conseillère municipale
déléguée Affaires sociales
CCAS - Cimetières*

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES, ISOLÉES

Le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre confidentiel qui permet de veiller sur les personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap.

Ce registre, qui fait partie du dispositif de plan d'alerte et d'urgence déclenché sur l'initiative de la préfecture, est utilisé en cas de période de fortes chaleurs, de grand froid, de crise sanitaire, etc...

Il permet de prendre contact avec les personnes isolées afin de s'assurer de leur bonne santé, et de leur rappeler les consignes d'usage pour vivre au mieux ces périodes difficiles. Sont concernées les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap. Si vous vous sentez isolé ou en situation de fragilité, faites-vous connaître auprès du CCAS et inscrivez-vous sur le registre des personnes vulnérables vivant à leur domicile.

La démarche d'inscription s'effectue sur le volontariat de la personne. Il est important que la personne communique tout changement de situation (coordonnées, adresse, téléphone, période d'absence, période d'absence d'un proche aidant...) afin que l'accompagnement s'effectue dans de bonnes conditions. La personne inscrite peut demander à tout moment d'être radiée du registre communal.

La demande d'inscription sur les registres peut être remplie par le bénéficiaire mais également par un tiers (famille, ami, voisin, médecin traitant, aide à domicile...) avec l'accord du bénéficiaire. Les personnes qui souhaitent figurer dans ce registre et bénéficier ainsi du suivi mis en place par la commune sont invitées à remplir la fiche de renseignements disponible en mairie ou en téléchargeant le document et à la déposer en mairie.



Si vous pensez qu'une personne est susceptible d'être isolée et en situation de fragilité, vous pouvez prévenir par téléphone le CCAS qui s'assurera de la situation réelle de la personne en question.

Contact : Service CCAS - Tél : 01 34 08 95 83



LA LUTTE DU 11 AU 13 JUIN POUR INTERDIRE LE PASSAGE DE L'OISE À L'ARMÉE NAZIE



M. Legout et M. le maire

Sur l'initiative de Claude Legout, vice-président de la Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin (SHAPVOV), la municipalité a implanté en bord de l'Oise - au bas de la rue du Port de Jouy près du ru de Jouy marquant la frontière avec la ville de Champagne-sur-Oise - un pupitre évoquant les événements de juin 1940 qui se sont déroulés entre cet endroit et la rive opposée de L'Isle-Adam.

Claude Legout, né dans le quartier de Jouy-le-Comte, ancien professeur certifié d'histoire-géographie à Pontoise, a été non seulement à l'initiative de ce projet pédagogique mais il en est également l'auteur. Qu'il soit ici vivement remercié.

Ce témoignage de l'histoire locale a été inauguré le 15

juin par M. le maire en compagnie de Claude Legout venu relater ses propres souvenirs d'enfance dans le cadre de la manifestation organisée à Parmain pour les 80 ans du débarquement allié en Normandie.

Antoine Santero
1^{er} adjoint

La lutte du 11 au 13 juin 1940 pour interdire le passage de l'Oise à l'armée nazie.

Vous êtes ici à Parmain sur la rive droite de l'Oise. Vous pouvez voir, de l'autre côté de la rivière, un blockhaus en forme de tas de pierre, datant du printemps 1940, et un monument commémoratif inauguré le 15 juin 1947.

Dès le 10 juin 1940, nos troupes épuisées, en repli depuis la Somme et l'Aisne, pourvues seulement d'armes légères et mortiers, et non approvisionnées, se mirent en place côté L'Isle-Adam, faisant sauter deux ponts, mais pas l'historique pont du Cabouillet, ni le barrage. Nos combattants purent compter sur des unités de notre artillerie, tirant depuis les hauteurs de Presles et de Nointel.

Sur la rive droite, où nous sommes, l'armée allemande, se répartit sur les coteaux de Parmain et de Champagne, harcelant nos troupes le 11 et 12 juin, sous le déluge de feu de leurs nombreux canons. Ils tentèrent à diverses reprises des attaques de fantassins, mais ils subirent de lourdes pertes car nos soldats, bien camouflés, les recevaient par des tirs croisés meurtriers.

La situation devenant intenable et le général Weygand ayant déclaré le 12 juin « Paris ville ouverte », l'ordre de repli fut donné dans la nuit du 13 juin 1940. Le lendemain 14 juin, les Allemands défilaient sur les Champs-Élysées. Le 17 juin suivant, le maréchal Pétain demandait l'armistice.

La défense désespérée, durant ces trois jours, pour empêcher les Allemands de traverser l'Oise se solda de notre côté par 119 tués et, sans doute, au moins autant de blessés. Leurs noms sont inscrits sur le monument de 1947. Leur sacrifice eut peu d'effet sur l'évolution de la situation militaire, mais nous devons honorer le courage dont ils firent preuve en montrant à l'invasisseur combien la liberté de leur patrie leur tenait à cœur, ce qui est d'ailleurs reconnu dans les rapports allemands conservés en archives.

Vous qui passez sereinement, accordez-leur une pensée émue !

La municipalité de Parmain

SPORT

LA PARMINOISE – COURSE VTT



Dimanche 28 avril s'est tenue la première édition de la Parminoise, une épreuve de VTT en compétition ouverte à partir des minimes (13 ans). Elle se déroulait dans le bois haut de la commune, autour du centre équestre, et empruntait des chemins variés, parfois larges et roulants, parfois étroits, en montées, en descentes, avec des virages relevés, sinueux entre les brins de muguet, bref un circuit complet, de quoi allier plaisir et effort ! Un parcours de 5km pour 110m de dénivelé

positif, à faire entre 2 et 5 fois selon les catégories.

Cette épreuve est née d'un projet commun entre le club de Saint-Leu-la-Forêt (OCVO 95) et la mairie de Parmain qui souhaitaient proposer une manifestation conviviale et originale puisqu'aucune compétition VTT n'avait été organisée sur la commune auparavant.

En associant les compétences de chacun (logistique et pratique pour la mairie : les démarches administratives, le prêt des installations matérielles, le nettoyage du terrain... et organisationnelle pour l'OCVO : la communication, la gestion de la compétition, le tracé et balisage du circuit...), « La Parminoise » a pu satisfaire tous les compétiteurs. À 9h,

Philippe Touzalin, adjoint en charge des sports à Parmain, féru de VTT, a donné le départ de la course, lâchant ainsi la horde des compétiteurs prêts à se donner à fond tout au long de l'épreuve, mais heureux d'en finir et se retrouver autour du buffet de ravitaillement d'après course. Ce ne sont pas moins de 112 sportifs et sportives qui se sont affrontés dimanche matin, licenciés ou non, venus principalement du Val-d'Oise, mais aussi d'Ile de France (77, 78, 94) et au-delà (Oise 60, Aisne 02).

Ce dimanche, c'est le jeune et prometteur coureur de l'AC Marines, Léo Mollet, qui a dominé l'épreuve en 1h20, devant Jonah Fauquereau (US Domont) et Baptise Roussel (ORC Epone).

Le Val-d'Oise jouit depuis de nombreuses années d'un très bon niveau national Ufolep, et cette course était une opportunité pour les pilotes qui souhaitaient affiner leur préparation physique et technique en vue du championnat fin mai. D'ailleurs, 3 champions nationaux en titre étaient au départ de « la Parminoise », dans 3 catégories différentes, sans compter des « anciens » titrés.

Un grand merci à la municipalité de Parmain et à ses équipes qui ont participé activement à la réussite de cette épreuve, en partenariat avec le club Olympique Cycliste de Val-d'Oise, ainsi qu'à l'équipe de la Protection Civile de Parmain qui a été efficace pour assurer la sécurité des participants (2 coureurs égratignés sur glissade, la pluie du samedi ayant rendu le terrain humide).

RETOUR SUR IMAGES



PARMAIN EN FÊTE DIMANCHE 26 MAI

Parmain en fête, le soleil était au rendez-vous. Environ 500 personnes ont profité des nombreuses attractions dans la joie et la bonne humeur....

Vivement la prochaine !!!





REMISE DES RÉCOMPENSES AUX CM2

« Les racines de l'éducation sont amères mais ses fruits sont doux » Aristote.

Sous un ciel un peu gris, M. le maire accompagné de Mme Labussière, adjointe chargée des affaires scolaires a remis aux enfants de CM2 deux livres récompenses pour marquer l'étape importante de la fin du cycle primaire.



M. le maire les a encouragés à rester curieux, volontaires et appliqués pour ce grand pas vers l'autonomie et l'âge adulte.
« Bonne route sur le chemin du succès ».

RETOUR SUR NOS ÉVÉNEMENTS CULTURELS DE PRINTEMPS :

Du 9 au 24 mars, notre commune s'est associée pour la première fois au grand événement national et international du Printemps des Poètes dont c'était la 25^{ème} édition.

Arpenteur d'altitude, de steppes, d'à-pics et de poésie, **Sylvain Tesson** en était le président.

Dans ce cadre, les Affaires Culturelles ont proposé une promenade poétique en compagnie d'artistes pour une belle exposition de « Livres d'artistes », et des rencontres avec des poètes durant les weekends.



Brigitte Dusserre-Bresson artiste plasticienne et graveur a présenté ses livres d'artistes et **animé un atelier avec 10 enfants des accueils de Loisirs** pour la création de « leporellos » autour de poèmes de **Nina Thélème**, poétesse parminoise.



Louis, artiste plasticien, éditeur et poète a proposé une sélection de ses créations de leporellos et livres pauvres et de ses ouvrages poétiques. Louis **a spécialement créé deux dessins pour les enfants gagnants de notre concours de poésie** auquel ont participé les écoles Louise de Bettignies et élémentaire Genevoix.

Élisabeth Champomier a enchanté petits et grands avec ses dioramas.

Marie Hébert brodeuse d'art et illustratrice a suscité l'admiration avec ses broderies de fleurs sur papier et ses dessins aquarellés.

Anne de La Forge émailleur d'art sur cuivre, membre du

Syndicat Professionnel des Émailleurs de France, nous a fait le plaisir et l'honneur de créer pour nous un livre pauvre en triptyque, émaillé sur cuivre, avec un poème de Baudelaire... un véritable défi artistique.

Marianne Le Vexier artiste peintre, a présenté la série de gravures de son livre « L'amour sur un fil » créé à quatre mains avec la poétesse Alexandra Carrasco, des leporellos sur le thème de Van Gogh et une série de « livres pauvres ».

Amandine Morel artisan d'art et Parminoise, diplômée de l'école Olivier de Serres, présentait ses gravures et créations papier, dont de beaux carnets d'art, cousus main et estampés de gravures originales.

Robert Rongier artiste parminoise, peintre animalier, était également présent dans cette exposition avec ses Panthères des neiges, clin d'œil au président de cette édition **Sylvain Tesson**, auteur du livre « **La Panthère des neiges** » prix Renaudot 2019.

Nous remercions les auteurs qui ont répondu avec enthousiasme à notre invitation, ont présenté leurs livres de poésies et nous en ont lu des extraits :

L'Association d'auteurs LELIA de L'Isle-Adam et sa **présidente Véronique Dorison**, elle-même écrivain, organisatrice d'une agréable soirée Cabaret Poésie ayant rencontré un beau succès,

Nadège Eeckhoutte, Catherine Lemire, Michèle Orluc, Chris Brook, Marie-Stéphane Vaugien, Marie-Monique Horngren, Nina Thélème, écrivains et poètes, **Louis, Gérard Besset, Jean-Philippe Aizier**, artistes plasticiens, écrivains et poètes, **Mireille Mirej et Philippe Raimbault**, écrivains et éditeurs.

Remerciements tout particuliers à **Véronique Dorison et Philippe Raimbault** grâce à qui nous avons pu réunir la plupart de ces auteurs et organiser ces rencontres avec le public.

Ainsi qu'à Marie-José Crozatier-Arrib - **Nina Thélème** – pour son intervention auprès de nos écoles.

Ce 25^{ème} Printemps des Poètes étant sur le thème de « La Grâce », deux concours ont été proposés aux Parminoises.

Pour la poésie « **Trouver la grâce à Parmain** », les gagnants sont :

Ludovic Nain dans la catégorie « adultes ».

*Lorsque hier dans les bois soufflait le vent d'automne,
Je me rendis dès l'aube au fin fond de Parmain
Y chasser le dregon (pareil à saint Germain)
Pour ainsi me rêver en fervent sauroctone...*

*Près de la Tour du Lay, je retrouvai sa trace,
Quand enfin je le vis, mon sang devint glacé,
Mais tandis que ma lance allait le terrasser,
Son regard envoûtant m'enflamma de sa grâce...*

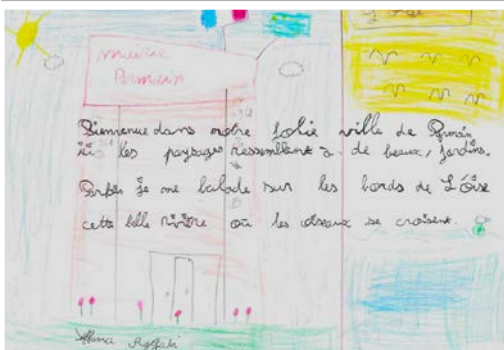
27 ET 28 AVRIL SALON DE L'ARTISANAT D'ART, DU GOÛT, DES SAVEURS ET DE L'HORTICULTURE

Dans la catégorie « enfants », l'école Genevoix ayant fait le choix de poèmes collectifs, c'est la **classe de Mme Leborgne** qui est arrivée en tête. L'école Louise de Bettignies avait fait le choix de poésies individuelles avec dessins. La gagnante est **Seffana Aggabi**. Il a été décidé de décerner deux prix supplémentaires pour les dessins **d'Angelina et Luna Moon**.

La promenade

**Quand je me promène à Parmain au bord de l'eau
Les vagues s'accordent avec les chants des oiseaux
Les canards flottent sur les reflets ensoleillés
Les fleurs roses des cerisiers me font rêver.**

Les élèves de la classe de CE2 de Mme Leborgne



Les Affaires Culturelles en partenariat avec le Développement Économique ont organisé leur troisième édition de cet événement. Cette grande manifestation festive a réuni 50 exposants.

Métiers d'art et artisans, artisans de « goût et saveurs », associations et commerçants

parminois, les jardiniers de la ville, ont accueilli de nombreux visiteurs durant ce weekend, malgré une météo un peu maussade.



Stéphanie Le Sollic est la gagnante du concours photo « **Instants de grâce à Parmain** ».

Pour conclure, nous tous, artistes, écrivains, poètes et moi-même, adressons nos chaleureux remerciements à nos (près de) 500 visiteurs, qui ont contribué au succès de cette première édition, et aux professeurs de nos écoles, à tous leurs petits élèves qui ont participé au concours de poésie, aux animateurs et aux enfants de notre Centre de Loisirs, **et vous donnons rendez-vous en mars 2025 pour le 26^{ème} Printemps des Poètes.**

DU 25 MAI AU 2 JUIN S'EST TENUE SALLE LEMAIRE L'EXPOSITION JEAN MERMOZ, AVIATEUR DE LÉGENDE.

L'association "Mémoire de Mermoz" et les Affaires Culturelles remercient les 350 visiteurs qui ont contribué au grand succès de cet événement.



Les p'tits bouts de la maternelle Louise de Bettignies passionnés lors de leur visite, commentée par Louis, membre de l'association.

Christian Libes Mermoz président de l'association Mémoire de Mermoz et Mme Desry adjointe à la Culture, avec une partie de l'équipe Mermoz



Martine Desry, Adjointe chargée des Affaires Culturelles

ASSOCIATION POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DE JOUY-LE-COMTE (AREJ)

Nous poursuivons nos travaux de restauration de l'église St Denis de Jouy-le-Comte.

En 2003, nous avons fait installer dans le clocher un carillon de 8 cloches. Celui-ci sonne plusieurs fois dans la journée avec des mélodies toujours renouvelées puisqu'il y en a plus de 80 et cela pour le plus grand plaisir des parminoises qui sont à proximité. Depuis cette date, l'AREJ a pris en charge l'entretien des cloches et du carillon.



Chaque année donc, une entreprise vient assurer cet entretien. En 2023, l'intervenant nous avait signalé que l'armoire électrique dans le clocher méritait une remise aux normes.

Ce travail a donc été effectué fin avril. Notre association a engagé la somme de 3 500 € pour ce faire. L'église recevant du public, cela a été suivi de la visite du Bureau Véritas pour s'assurer que le chantier avait été fait dans les normes.

Fin 2023, nous avons entrepris la réfection des stalles situées au fond de l'église près du grand portail. Dans l'attente de la réfection de la voûte de l'église après les dégâts dus à la mэрule, elles ne seront reposées qu'après ce chantier qui est du ressort de la commune. Actuellement elles sont encore à l'atelier de restauration.



Programme des mois à venir

Ouverture à la visite les dimanches 7 juillet et 1er septembre de 15h à 18h.

Pas d'ouverture en août

Participation au forum des associations de Parmain le samedi 7 septembre.

L'église sera ouverte les 21 et 22 septembre de 15h à 18h pour les Journées du Patrimoine.

Pas d'ouverture en octobre pour cause d'exposition de peinture à la salle Louis Lemaire.

Du 27 septembre au 6 octobre, se tiendra à la salle Louis Lemaire notre traditionnelle exposition de tableaux et sculptures autour de notre invitée d'honneur 2024, Agata Preyzner, artiste parminoise. Cela sera notre 30ème exposition et l'AREJ fêtera à cette occasion ses 25 ans !

Pour nous soutenir dans nos actions vous pouvez adhérer à l'AREJ (cotisation à partir de 15 €) en vous adressant au siège de l'association.

Notre site Internet : <http://arej.fr> est régulièrement mis à jour.

Contact : Dominique Mourget, AREJ,
24 rue du Moulin 95620 Parmain

Tél.: 01 34 73 09 39 // 06 09 81 81 50 arej2@wanadoo.fr

CHŒURS DE LA VALLÉE DU SAUSSERON

Chanter, c'est se réjouir,
Chanter avec les « Chœurs de la vallée du Sausseron »
C'est se réjouir encore plus.
Chanter vide la tête,
Chanter est un anti-stress,
Chanter cultive l'amitié et la joie,
Chanter, c'est se libérer.
Que vous connaissiez la musique,
Bien, pas mal, un peu ou pas du tout (et surtout pas du tout !!),
vous serez accueillis dans la bonne humeur, sans jugement ...

Tout le monde peut faire partie des « Chœurs de la vallée du Sausseron ».

Les répétitions ont lieu alternativement à Parmain (Salle du CPLC) et à Méry-sur-Oise (Salle l'intemporelle, place de la mairie) les mercredi soir de 20h30 à 22h30.

Jean-Pierre Camadro, choriste ténor

PS : Nous serons présents aux forums des Associations de Parmain et de Méry-sur-Oise. Pour tout renseignement, contactez nous par mail : chorale.sausseron@gmail.com

COMITÉ PARMINOIS DE COORDINATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Notre association, le CPCLC, est en plein préparatif pour la nouvelle saison 2024/2025, avec déjà un bel éventail de nouvelles disciplines qui verront le jour dès la rentrée de septembre : Danse Heels, Danse Hip-Hop, Pound Fit, Pilates-yog, Penchak Silat, cours supplémentaires de Pilates, Ateliers Créatifs, cours individuels de guitare (Rock, Blues, Funk).

Le site CPCLC fait peau neuve et nous l'espérons en ligne pour la rentrée, grâce aux talents de Manon, jeune Parminoise, étudiante en communication d'une part et d'autre part au service communication de la mairie de Parmain.

Des idées, des souhaits ? Contactez-nous 01 34 69 60 14
Email : cpclc@wanadoo.fr

Antoine Henocq
Président du CPCLC



KUN LAM BOXING PARMAIN

Le Kun Lam Boxing Parmain ouvre une nouvelle section MMA pour la rentrée 2024/2025.

Les horaires : Lundi et jeudi 18h/20h - Samedi 17h/19h

Gymnase Alain Colas - rue des Coutures

Contact : Alexis Patin - Tél. : 06 48 36 15 87 - Facebook Muay Thai Boxing Parmain



Lors de l'**élection de Miss** EHPAD Quai des Brumes sept résidentes ont accepté de participer à cet événement, chacune accompagnée par les sept candidates à l'élection de Miss Val-d'Oise.

La Miss EHPAD élue, **Mme Jasmine Fidency**, âgée de 94 ans, a défilé avec grâce, lui rappelant son ancien mannequinat.

Après-midi sympathique qui a plu à tous les résidents rassemblés pour applaudir la nouvelle vedette.

Après ce défilé, un très joli buffet de pâtisseries faites maison a été très apprécié par tous les participants.

À PROPOS DE...



DU NOUVEAU AU CENTRE COMMERCIAL LES ARCADES

Café - Tabac - Française des Jeux
Tél : 01 34 08 21 96

Horaires :

- Du lundi au vendredi de 7h à 21h
- Samedi : 7h30 à 21h
- Dimanche : 8h à 15h



ÉCRIVAIN

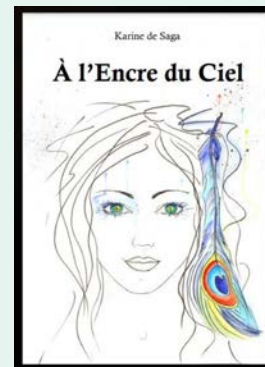
Karine de Saga, parminoise, explore le monde, des territoires les plus reculés et sauvages à ses paysages intérieurs, aussi vastes que l'univers. Profondément touchée par la magie de la Nature et se passionnant pour les sagesses ancestrales, elle vous invite, avec ce roman inspirant, à déployer vos ailes.

Delfine, son héroïne en quête de sens et d'intensité, part à l'aventure en Australie. Elle ne reviendra que des années plus tard, transformée. Elle fait là-bas des rencontres troublantes qui bouleversent son regard sur la vie et lui ouvrent des horizons inattendus. Mais un drame brise ses rêves. Des relations énigmatiques et des expériences transcendantes amorcent une profonde métamorphose. Son chemin de guérison se poursuit vers d'autres continents où elle doit percer un mystère qui traverse les âges, afin de se libérer et se réaliser...

Karine de Saga sait que rien n'égale l'expérience mais les livres nous permettent de nous évader ou de gagner en lucidité. Les romans, pouvant nous émouvoir, élargir notre vision du monde et de nous-mêmes ou nous conduire vers des possibles insoupçonnés, ont le pouvoir de nous porter vers la réalisation de nos rêves. Karine de Saga espère ainsi, avec ce voyage initiatique, "A l'Encre du Ciel", illuminer votre forêt intérieure et vous inspirer.

Son roman, édité chez BoD, est à commander en librairie ou en ligne, sur Amazon, la Fnac et Cultura. Il existe aux formats papier et numérique.

Pour en savoir plus, vous pouvez suivre l'auteure sur facebook.com/karinedesaga.ecrivain ou sur instagram.com/karine2saga



TARIFS PARKING SNCF

www.effia.com

FORFAIT NUIT
de 17h à 9h du matin en semaine
et 24h/24 les jours fériés
et les week-ends :

Tarif avantageux : 15 € mensuel.

Dernière minute, forfait jour les
week-ends à 1€ par jour.

Tarifs (extraits)

Rates

P Relais Parc Relais Isle-Adam-Parmain

Abonnements

NAVIGO Annuel	GRATUIT
NAVIGO Mensuel	20,00€
Mensuel	30,00€
Nuit & Week-end Mensuel	15,00€
<small>De 17h à 9h en semaine, 24/24 JF et WE</small>	

Forfaits

1 h	1,00€
2 h	2,00€
3 h	3,00€
4 h	4,40€
Journée (12 h)	6,60€
7 Jours - Illimité	20,00€

Gratuité de 2h les samedis et dimanches de 6h00 à 14h00.

Tous les tarifs sont applicables en fonction des tarifs de primes effectués par l'OPR.

Règlement par carte bancaire en borne de sortie.

PARMAIN
Salle Jean SARMENT et allée des peupliers 95620


Cyclisme Vintage



Samedi 28 septembre 2024
Rando cyclo / Projection / Échanges / Pot de l'amitié
Expo maillots, vélos vintage

Dimanche 29 septembre 2024
Bourse cycliste / Expo voitures anciennes, maillots et vélos vintage

ENTRÉE LIBRE

Histoire de Vélo  Contact : mail
histoiredevelo@gmail.com

Ville de **PARMAIN**

Forum des Associations

SAMEDI 7 SEPTEMBRE



de 10h à 18h
Salle Jean Sarment
Allée des Peupliers

CiNéMa
En plein air

Samedi 24 août
21h



Tempête

Entrée gratuite

Stade Jacques Hunaut
Allée des Peupliers **PARMAIN**

KUSTOM FESTIVAL & Tattoo #19

CAR SHOW TATTOO ROCK'N'ROLL



DANCE FLOOR
BARS RESTAURATION CAMPING SUR PLACE GRATUIT

THE TINSTARS & RUBY PEARL
SOPHIE O'DELL AND THE 3.2.1's
THE SIBBY COWBOYS
THE DEL BOHMER'S
LP AND HIS DIRTY WHITE BUCKS
THE HOT SLAP

CAR SHOW
PRE 6€
VINTAGE MARKETS
Vintage, Olds, Restorings, & much more

ENTRÉE : 5€
PASS WEEK-END : 20€

TATTOO & PIERCING

SAM 14 & DIM 15 SEPTEMBRE 2024
ALLÉE DES PEUPLIERS SALLE JEAN SARMENT-PARMAIN (95)

Sortie au zoo de Thoiry

Visite accompagnée pour la découverte des lieux
(Sortie organisée pour les familles aux revenus modestes)

Jeu 11 juillet
Le pique-nique sera à la charge de la famille

Départ 8h Mairie - Retour 19h

Renseignements - Inscriptions :
CCAS de Parmain
Mairie de Parmain
gribeiro@ville-parmain.fr
Tél : 01.34.08.95.83

VILLE DE PARMAIN
5 €/personne
2 €/enfant + de 14 ans.



Pique-Nique à Parmain

DIMANCHE 14 JUILLET
RENDEZ-VOUS QUAI DES SAULES À PARTIR DE MIDI

VENEZ AVEC VOTRE PIQUE-NIQUE !
TABLES ET CHAISES À DISPOSITION
ANIMATION MUSICALE



LE QUAI DES SAULES SERA FERMÉ À LA CIRCULATION



• Exposition Gérard Besset du 22 juin au 7 juillet salle Louis Lemaire.
Dessins, peintures et « Fouillis d'atelier »
www.gerardbesset.com

• Journées Européennes du Patrimoine



Le samedi 21 septembre à 20h30 à l'église St Denis de Jouy-le-Comte
Récital de Blandine Waldmann, pianiste classique internationale.
Prix des places :
10 € - gratuit jusqu'à 12 ans.



Le dimanche 22 septembre, atelier chantant en plein air à 16h30 (cour de la mairie) avec « Les Zozios Migrateurs ».

NAISSANCES

Bienvenue

- Le 20 février 2024 Rafik Syad
- Le 23 février 2024 Jonah Delaporte Bosc
- Le 23 février 2024 Hannah-Charlotte Lekoli-Kiba
- Le 23 mars 2024 Nwara Kachel
- Le 24 mars 2024 Ibrahim Diagouraga
- Le 28 mars 2024 Elie Ferenczi
- Le 04 avril 2024 Ketourah Lemore
- Le 10 avril 2024 Isaiah Boquet
- Le 16 avril 2024 Maëlle Pigeon Schaub
- Le 19 avril 2024 Owen Escurat
- Le 25 avril 2024 Charlie Demay
- Le 29 mai 2024 Marie Roberval

MARIAGES

Félicitations

- Le 11 mai 2024 Chadi Amin et Lorie Ohanyan
- Le 11 mai 2024 Giselle Cointre et Laurent Denet
- Le 25 mai 2024 Juliette Conrad et Mathias de Campos
- Le 1er juin 2024 Elodie Bihary et Christopher Coiffier
- Le 1er juin 2024 Laurie Balayer et Ramy El Sebai
- Le 1er juin 2024 Sabine Azoulaï et Emile Bervin

DÉCÈS

Condoléances aux familles

- Le 31 mars 2024 Henri Allemand
- Le 05 avril 2024 Dominique Tixier veuve Martin
- Le 06 avril 2024 Monique Segaud veuve Riondellet
- Le 06 avril 2024 Gilbert Dugué
- Le 13 avril 2024 Pierre Cambordes
- Le 16 avril 2024 Djouer Cheballah épouse Morsli
- Le 19 avril 2024 Robert David
- Le 24 avril 2024 Abdelkader Afane
- Le 28 avril 2024 Samreth Pech
- Le 10 mai 2024 Lucette Signoret veuve Chandru
- Le 11 mai 2024 Joseph Rodriguez
- Le 22 mai 2024 Franck Oustry
- Le 28 mai 2024 Nicole Le Clech épouse Christensen

Le 16 mai à 15h, Renée Bou-Anich, conseillère municipale, a représenté M. le maire pour le renouvellement des vœux de mariage des époux Dhenin, Parminois depuis 1983.

Cette sympathique manifestation a été organisée par la direction de la Fondation Chantepie Mancier où M. André Dhenin est actuellement résident, en présence de la famille, des amis et du personnel soignant.

Le livre "Parmain d'antan" dédié par M. le maire a été offert aux époux.



Il nous a quitté



Jean-Claude Chopin

C'est avec tristesse que la municipalité a appris le décès de Jean-Claude Chopin survenu dans sa 90ème année le 31 mars 2024 à Bordeaux.

Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre, Croix de la Valeur Militaire, Croix du Combattant, médaille d'Or de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, Jean-Claude Chopin, ancien maire-adjoint de Parmain (de 1996 à 2014), était bien connu dans notre ville et dans le Val-d'Oise.

Il a en effet dirigé de nombreuses chorales et notamment pendant de nombreuses années la chorale « Chante Parmain ».

En mars 2004, fut célébré son jubilé salle Jean Sarment : cette fête rassembla 120 choristes, un orchestre de dix-sept professeurs de musique du conservatoire de Vigny, et un public de 480 personnes, dont les représentants de Grands Maîtres de chœurs français.

En 2011, il reçut la médaille d'honneur des Sociétés Musicales Chorales, du ministère de la Culture. En 2016, la médaille des Arts lui a été remise sous l'Arc de Triomphe.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Groupe d'élu(es) de l'opposition Parmain/Jouy-le-Comte l'expérience à vos côtés

Les éléments présentés lors du vote du budget primitif par l'équipe municipale ont été votés, sans surprise, sans prendre en compte nos remarques, nos propositions.

Encore une année où l'augmentation de la fiscalité décidée par monsieur le maire en 2022 permet à la ville d'engranger de l'argent sans nécessité apparente compte tenu de la pauvreté des investissements. Par contre nous avons toujours une augmentation des frais de publication et des appels à projets pour une ruine inconstructible au bord de l'eau, une étude de circulation payée mais bloquée dans un tiroir et une étude « cœur de ville » avec étude de faisabilité et concours d'architectes pour 145 000 € pour 2024 !!!

Qui a dit : « engager la révision du plu, avec pour chaque oap une étude d'impact sur l'environnement et les infrastructures communales » et « et faciliter l'accès aux informations afin de les (administrés) associer aux projets d'urbanisme et d'étudier ensemble des solutions alternatives ».

Vous l'avez deviné, c'est bien issu du tract du candidat Loïc Taillanter et de ses belles promesses.

Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent

L'enquête publique s'est achevée par un avis favorable du commissaire enquêteur. sans surprise.

Nous nous étonnons toutefois de certains de ses propos que nous considérons ne pas correspondre à la neutralité attendue dans un tel document.

Sur le fond, tout va bien dans le meilleur des mondes. les oap ne sont pas accompagnées d'études sur la circulation, les transports, les travaux nécessaires, etc...

Et dire qu'à quelques pas, un maire a décidé de suspendre la révision du plu dans l'attente des éléments du sdrif-e de la région idf (la gazette du vo 15 mai 2024).

Nous vous informerons tout au long du processus sur notre page facebook :

<https://m.facebook.com/oppositionparmain/>

Parmain plus Vous

L'été arrive enfin et ce n'est pas pour autant que les nuages et les zones d'ombre se dissipent sur notre belle ville. L'opacité perdure, avec la raréfaction des commissions qui permettraient davantage de transparence sur la gestion municipale. Quand celles-ci ont lieu, à l'exception des commissions « sports », « fêtes et cérémonies » et « scolaire », elles tiennent davantage de la chambre d'enregistrement que du lieu d'échanges constructifs qu'elles devraient être.

Dans le désordre, nous apprenons ainsi que de nouvelles caméras de vidéosurveillance sont prévues pour un nouveau reste à charge de la commune de 46.000 euros, que la baisse des impôts locaux est possible mais pas souhaitée, que l'on envisage une fusion des polices municipales parminoise et adamoise, que l'onéreuse étude menée sur la circulation a conclu qu'il était urgent d'attendre, laissant ainsi les piétons et cyclistes toujours en difficulté voire en danger, notamment du côté de la gare...

Où alors nous n'avons toujours aucune réponse concrète, que ce soit sur la mise en place d'un véritable lieu associatif ou le rattachement du syndicat de la piscine (qui grève le budget municipal) à la communauté de communes...

Les motifs de vigilance demeurent, nous continuons d'interpeler la majorité quand les occasions se présentent.

Pour « Parmain plus Vous »

Sébastien Guérineau

La majorité municipale

Colère froide

Au regard des circonstances, j'ai décidé exceptionnellement de m'exprimer en mon nom dans cette tribune. Depuis ma prise de fonction en 2020, je me suis efforcé de faire prendre conscience aux bailleurs sociaux de Parmain leurs responsabilités à l'égard des administrés logés au sein de leurs résidences, mais aussi les administrés dans leur globalité. La mixité sociale est à ce prix.

Il y a deux ans déjà, j'ai alerté 1001 Vies Habitat sur l'entretien désastreux et l'état d'abandon de la résidence « les Passereaux ». Cette résidence de 88 maisons se dégrade depuis de nombreuses années, seuls quelques travaux mineurs et pas nécessairement bien exécutés ayant été réalisés. Or, en contrepartie des loyers qu'il encaisse, le rôle d'un bailleur social, est précisément de fournir à ses locataires un logement à l'état général entretenu, sécurisant et conforme aux standards qui ont évolué depuis sa construction au cours des années 80.

1001 Vies Habitat n'a aucun état d'âme à percevoir chaque mois les loyers qui, contrairement au standing des habitations, ont régulièrement augmenté au fil du temps et dernièrement encore. Les loyers impayés aboutissent pour leur part naturellement devant la justice, demande d'expulsion à l'appui ...

1001 Vies Habitat doit remplir sa part du contrat. Ce bailleur s'était engagé à effectuer une phase de diagnostic, puis à réaliser un programme de réhabilitation thermique entre octobre 2022 et le 3ème trimestre 2023. Nous sommes au terme du 2ème trimestre 2024 et, comme sœur Anne, les résidents ne voient rien venir. Tout juste ont-ils cru comprendre, au fil d'un saupoudrage d'information, que les travaux avaient été repoussés à 2024, puis 2025 et peut-être 2026 désormais...

Le 4 juin dernier, les flammes d'un incendie ont dévoré les deux étages d'une des maisons. En attendant que la recherche des causes aboutisse, cet événement, qui n'a coûté la vie à personne fort heureusement, est venu nous rappeler la triste situation de cette résidence dont l'état n'honore pas 1001 Vies Habitat. Maigre consolation : ce sinistre a donné lieu à un superbe élan de solidarité alentours.

L'existence de chacun de mes concitoyens est un bien précieux et non négociable ! Si 1001 Vies Habitat ne remet pas en question sa politique d'entretien de la résidence, j'utiliserai toutes les voies de droit en ma possession.

Loïc Taillanter

AGENDA

JUILLET

Du 22 juin au 7 juillet

Exposition peinture Gérard Besset – salle Louis Lemaire

Dimanche 7 juillet

Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain de 15h à 18h, organisée par l'AREJ

Jeudi 11 juillet

Sortie à Thoiry, organisée par le CCAS (voir page 25)

Dimanche 14 juillet

Pique-nique à Parmain (voir page 25)

Jeudi 18 juillet

Pétanque organisée par le CCAS

AOUT

Mercredi 7 août

Collecte de sang salle Jean Sarment 14h-19h

Samedi 24 août

Cinéma en plein air (voir page 25)

Vendredi 30 août

Commémoration de la libération de Parmain – L'Isle-Adam

SEPTEMBRE

Dimanche 1 septembre

Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain de 15h à 18h, organisée par l'AREJ

Samedi 7 septembre

Forum des associations salle Jean Sarment (voir page 25)

Du 7 au 15 septembre

Exposition peinture Dominique Forrière - salle Louis Lemaire

Samedi 14 et dimanche 15 septembre

Kustom Festival & Tattoo (voir page 25)

Allée des Peupliers - salle Jean Sarment

Samedi 21 septembre

Récital piano à l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à 20h30

Dimanche 22 septembre

Chorale les Zozios à 16h30 – cour de la mairie

21 et 22 septembre

Journées du patrimoine. Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte de 15h à 18h, organisée par l'AREJ

28 et 29 septembre

Manifestation cyclisme vintage – salle Jean Sarment (voir page 25)

Du 27 septembre au 6 octobre

Exposition de l'AREJ - salle Louis Lemaire

OCTOBRE

Du 30 septembre au 6 octobre

Semaine bleue

Vendredi 11 octobre

Remise des médailles du travail – 10h30 - salle des mariages

Samedi 12 octobre

Accueil des nouveaux arrivants – 10h - salle des mariages

12 et 13 octobre

Salon Lego – salle Jean Sarment

Du 20 octobre au 3 novembre

Exposition de l'Atelier Photos Neslois – salle Louis Lemaire

Mairie - fermeture les samedis (juillet/août) :

> Fermeture du samedi 13 juillet au samedi 24 août inclus

> Réouverture le samedi 31 août (avant la rentrée scolaire).

Horaires d'ouverture de la bibliothèque du 2 juillet au 31 août :

Mercredi : 10h à 12h30 / 14h à 18h

Samedi : 10h à 12h30 / 14h à 17h

Bonnes vacances

Le maire, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent de bonnes vacances.

